



<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Nom du produit</b>	ELIPRIS
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S. Immeuble Equinoxe II 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 GUYANCOURT France
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée (SC)
Contenant	240 g/L - flufénacet 180 g/L - diflufénican 11,7 g/L - halauxifène-méthyl 7,8 g/L - cloquintocet acide
<b>Numéro d'intrant</b>	049-2021.01
<b>Numéro d'AMM</b>	-
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 12/04/2024

DocuSigned by:  
*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15105912 Blé*Désherbage	0,5 L/ha	1/an	F (BBCH 21)
	<p><b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car, en l'absence d'évaluation nationale des risques du cloquintocet acide, le respect des limites maximales de résidus en vigueur au niveau national n'a pas pu être vérifié et l'évaluation des risques liés à l'utilisation du produit ne peut pas être conduite. L'usage est également refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et les vers de terre. L'usage est refusé car la sélectivité du produit sur blé dur d'hiver n'a pas été démontrée. Enfin, l'usage est refusé en prélevée et entre les stade BBCH 13-21 car le ratio en substances actives n'est pas justifié , et car l'intérêt de l'association des substances actives n'a pas été déterminé.</p>		
15105913 Orge*Désherbage	0,5 L/ha	1/an	F (BBCH 21)
	<p><b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car en l'absence d'évaluation nationale des risques du cloquintocet acide, le respect des limites maximales de résidus en vigueur au niveau national n'a pas pu être vérifié et l'évaluation des risques liés à l'utilisation du produit ne peut pas être conduite. L'usage est également refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et les vers de terre. Enfin, l'usage est refusé en prélevée et entre les stade BBCH 13-21 car le ratio en substances actives n'est pas justifié , et car l'intérêt de l'association des substances actives n'a pas été déterminé.</p>		



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
<b>15105915</b> Seigle*Désherbage	0,5 L/ha	1/an	F (BBCH 21)
<p><b>Motivation du refus :</b></p> <p>L'usage est refusé car en l'absence d'évaluation nationale des risques du cloquintocet acide, le respect des limites maximales de résidus en vigueur au niveau national n'a pas pu être vérifié et l'évaluation des risques liés à l'utilisation du produit ne peut pas être conduite.</p> <p>L'usage est également refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et les vers de terre.</p> <p>Enfin, l'usage est refusé en prélevée et entre les stade BBCH 13-21 car le ratio en substances actives n'est pas justifié , et car l'intérêt de l'association des substances actives n'a pas été déterminé.</p>			